#### DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2017

Délibération n° 2017.06.345

Economie Sociale et Solidaire Emploi : complément de programmation des actions 2017 LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 23 juin 2017 Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

## **Membres présents:**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX. Danielle BERNARD. Anne-Marie BERNAZEAU. André BONICHON. Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI. DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

## Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD à Pascal MONIER, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

## Suppléant(s):

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

#### Excusé(s):

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

**DELIBERATION**N° 2017.06.345

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE Rapporteur : Madame PIERRE

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EMPLOI : COMPLEMENT DE PROGRAMMATION DES ACTIONS 2017

Vu la délibération n°248 du conseil communautaire du 13 novembre 2014 approuvant le projet d'agglomération 2015-2020, définissant comme priorité le développement économique et la création d'emplois,

Vu la délibération n°266 du conseil communautaire du 4 décembre 2014 constituant un pôle territorial chargé de développer sur le territoire de GrandAngouleme une politique en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire,

Il convient de décider d'un complément de programmation des actions dans le cadre du plan de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire pour l'année 2017 comme suit :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
FESTIFASTOCHE	Maison des Peuples et de la Paix	15 000,00 €	
Développement des cl Cigales	bs Association Régionale des Cigales Nouvelle Aquitaine	4 700,00 €	

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie emploi du 28 juin 2017,

#### Je vous propose:

**D'APPROUVER** l'attribution des subventions suivantes dans le cadre de la programmation des actions 2017 :

- FESTIFASTOCHE Maison des Peuples et de la Paix : 15 000 €
- Développement des clubs Cigales Association Régionale des Cigales Nouvelle Aquitaine : 4 700 €

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Marie-Hélène PIERRE en qualité de vice-présidente en charge de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017.

# APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 abstention : Mme Annie MARAIS), ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :			
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :		
06 juillet 2017	06 juillet 2017		